

Saint-Luc-de-Vincennes respire mieux



Léo-Paul Goyette s'est beaucoup impliqué dans le conflit qui opposait Compostage Mauricie et les habitants de Saint-Luc-de-Vincennes. Maintenant que le site est fermé, il profite pleinement de l'air pur.
Photo: François Gervais

Frédéric Champagne
Le Nouvelliste

(Saint-Luc-de-Vincennes) Le temps chaud qui a sévi dans la région ces derniers temps n'est pas sans rappeler de mauvais souvenirs aux citoyens de Saint-Luc-de-Vincennes. C'est principalement pendant ces chaudes et humides journées d'été que l'air devenait difficilement respirable dans ce village, en raison des émanations provenant du site de Compostage Mauricie. Après avoir toléré des odeurs nauséabondes pendant plusieurs années, les résidents de la petite municipalité peuvent enfin respirer librement depuis près d'un an.

Amorcés en août 2010, les travaux pour vider le site de Compostage Mauricie vont bon train et les habitants ont déjà observé de nombreux changements, notamment la disparition des odeurs désagréables.

Évalués à quelque 16 millions de dollars, les travaux avancent plus rapidement que prévu selon le maire Jean-Claude Milot.

«On avait fixé un objectif de quatre ans au départ, ce qui veut dire qu'il reste trois ans pour vider complètement le site. Par contre, si la cadence se maintient, les travaux se termineront plus tôt», raconte M. Milot, qui précise toutefois que le site ne recevait déjà plus de cargaisons depuis 2009.

Rencontrés sur le balcon de leur demeure située sur le rang Saint-Alexis, Louis-Georges Thiffault et Denise Paradis sont bien heureux de pouvoir prendre l'air.

«Avant, il nous était impossible de prendre notre café sur la galerie, ça sentait vraiment mauvais», confie le couple qui profite désormais de chaque belle journée pour sortir à l'extérieur.

Selon le maire du village, Jean-Claude Milot, les odeurs n'ont pas tardé à disparaître. «C'est merveilleux, on ne sent plus que le bon air frais. Les gens vont enfin pouvoir découvrir la beauté de Saint-Luc-de-Vincennes», confie M. Milot.

À l'instar de M. Thiffault et de Mme Paradis, le maire Milot espère que ce vent de fraîcheur va donner envie aux gens de s'installer dans la municipalité.

«Il y a quelques projets qui s'en viennent, mais nous allons prendre notre temps. Les travaux vont s'étendre sur trois ans encore donc nous avons encore beaucoup de temps devant nous pour attirer les gens», raconte-t-il.

Selon les quelques habitants rencontrés, l'ambiance est bien différente au village. Cette opinion est également partagée par le maire.

«Les gens sont de bonne humeur et on sent que le climat est plus agréable, il y a moins de tensions», explique ce dernier.

De son côté, Léo-Paul Goyette a été très soulagé lorsqu'il a appris la fermeture du site l'année dernière. Il faut dire que M. Goyette faisait partie du comité qui a longtemps fait pression sur le conseil municipal et sur le gouvernement afin que Compostage Mauricie cesse ses activités à Saint-Luc-de-Vincennes.

«On peut enfin récolter le fruit de nos efforts. On s'est battu parce que c'était insupportable comme situation, les odeurs étaient très, très fortes. Maintenant, on a la paix et on peut prendre de grandes bouffées d'air frais», souligne M. Goyette.

Le Luçois est très heureux de pouvoir mettre à nouveau à profit la verrière de sa demeure.

«On peut enfin ouvrir les fenêtres et se prélasser devant le paysage. Avant, pendant une journée chaude et humide comme aujourd'hui (mardi dernier), on était obligé de rester enfermés dans la maison», soutient-il.

L'épouse de M. Goyette, Claudette Goyette, est également très heureuse du changement d'air. «Je peux enfin faire sécher mes vêtements sur la corde à linge sans qu'ils ne s'imprègnent de mauvaises odeurs», dit-elle.

Après avoir constaté que ses habitants ont une attitude plus positive et que le sujet du site de compostage ne se trouve plus sur toutes les lèvres, le maire Milot croit maintenant que son village redorera son blason.

«Enfin, les gens vont pouvoir s'installer ici et ce sera très bon pour l'économie de Saint-Luc-de-Vincennes», conclut Jean-Claude Milot.